



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères

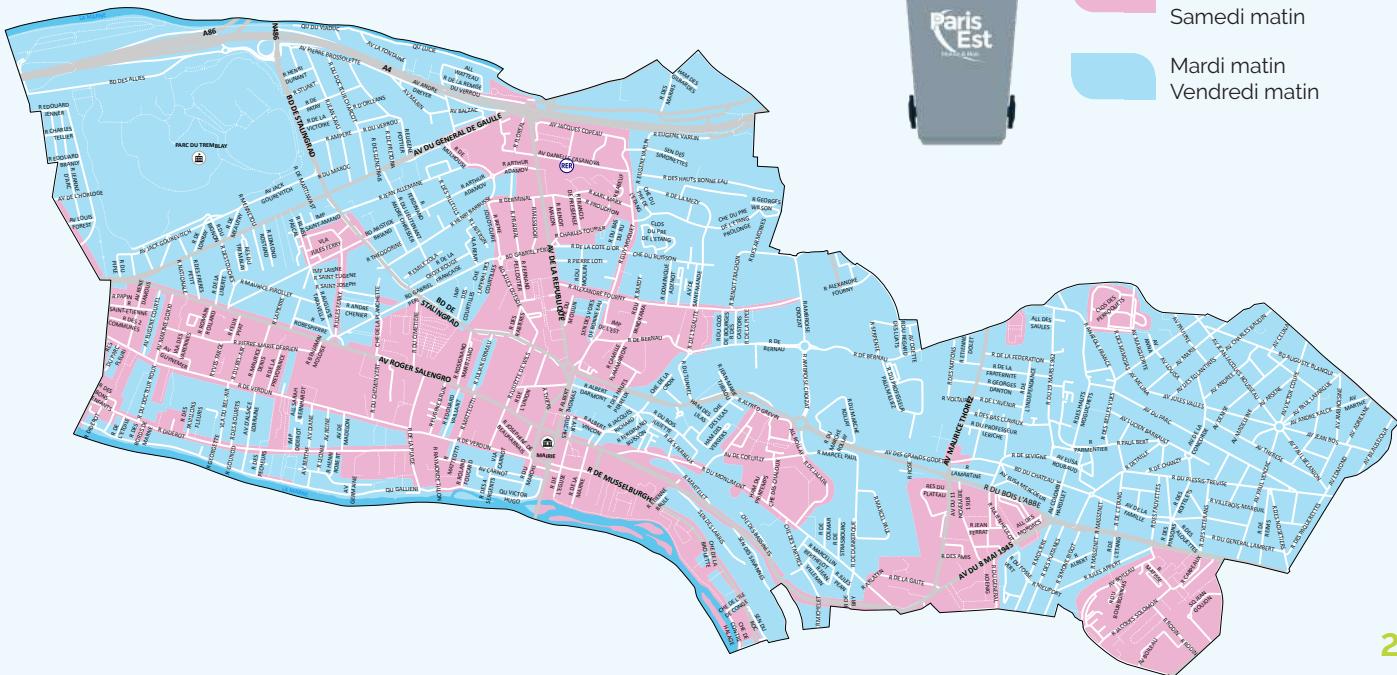
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin

Mardi matin
Vendredi matin



Collecte des emballages et des papiers

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

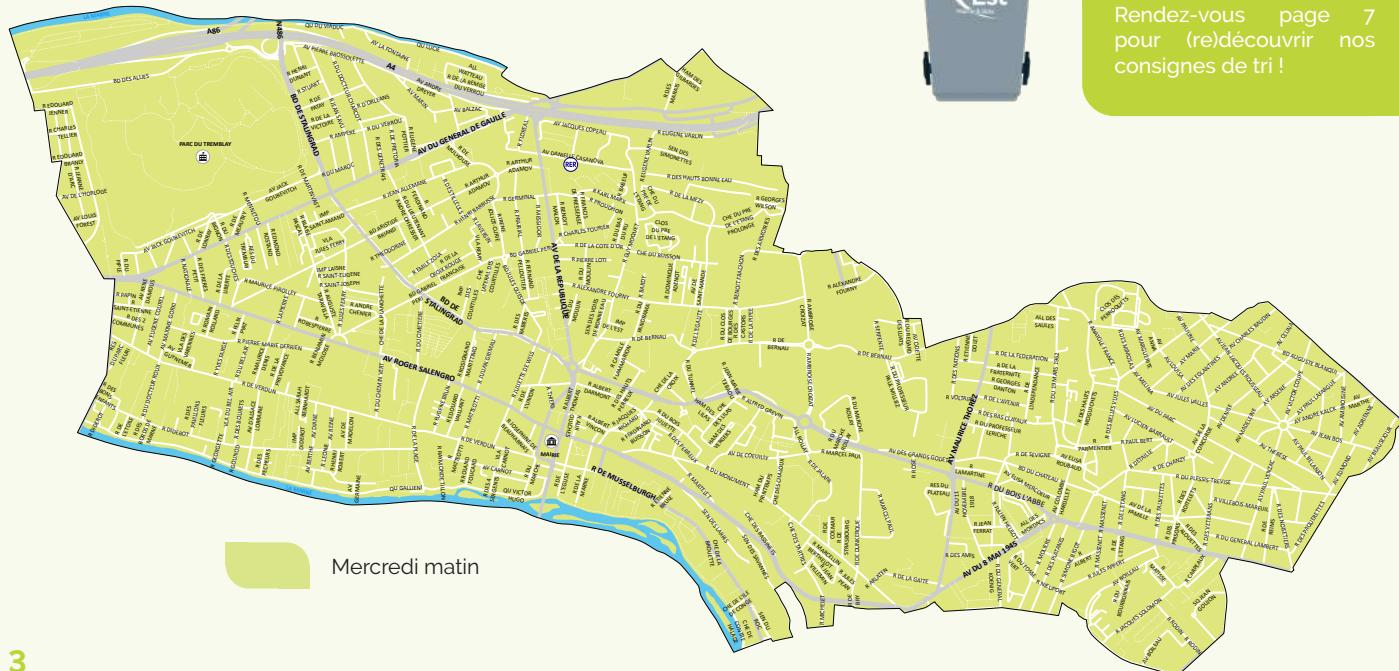
Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**

Les bacs doivent être sortis **après 19h**, la veille de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

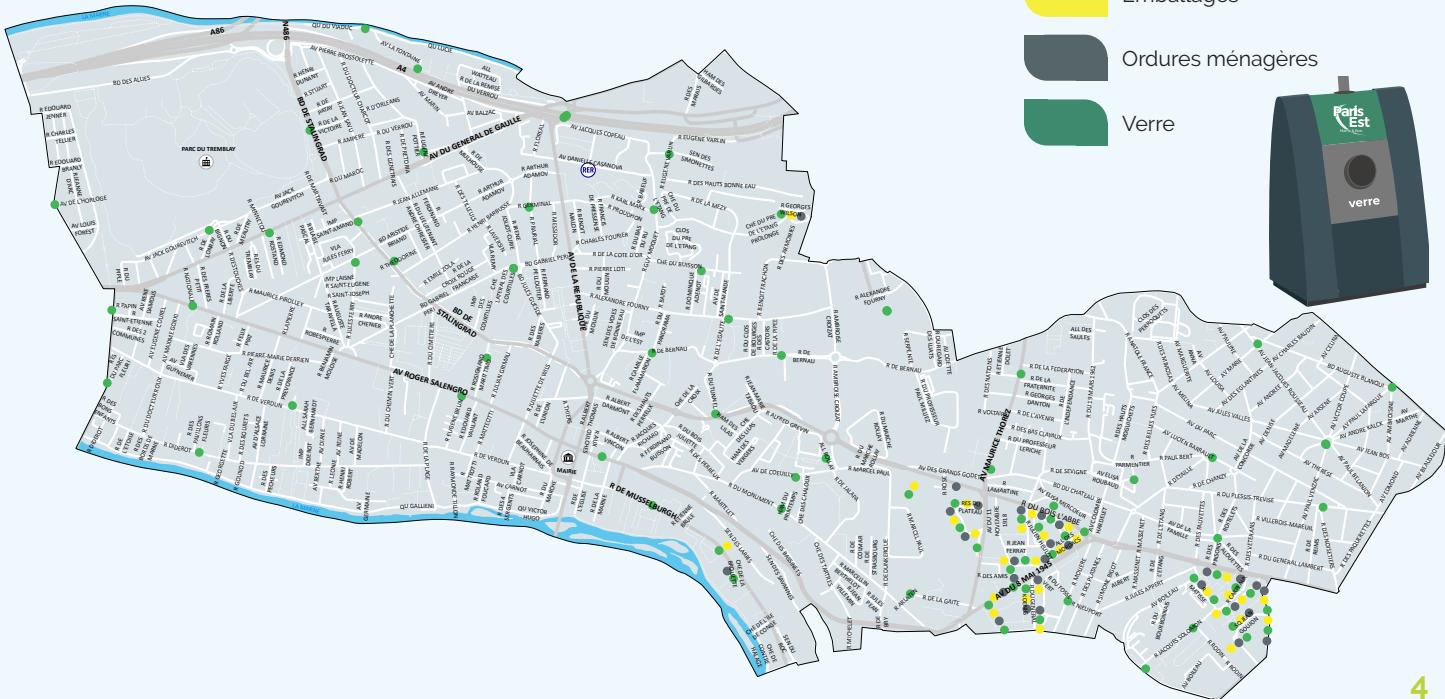
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Bornes d'apport volontaire

Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire vertes implantées dans votre Ville. Des bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages ménagers sont également disponibles.

Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois :
<https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

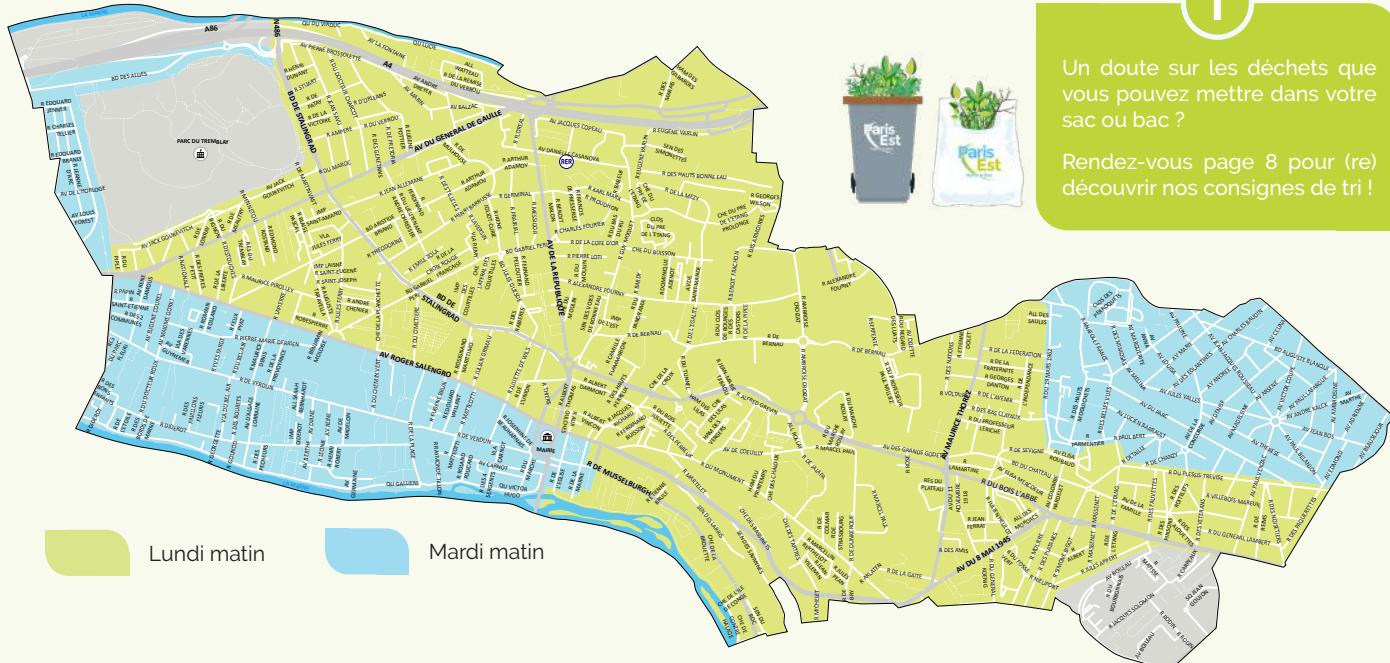


Collecte des végétaux

SAC OU BAC : VEGETAUX

La collecte des sacs ou de bacs s'effectue en porte-à-porte du lundi 2 mars au mardi 29 décembre. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Merci de déposer vos sacs (ou bacs) la veille de la collecte, **après 19h**.

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ou bac ?

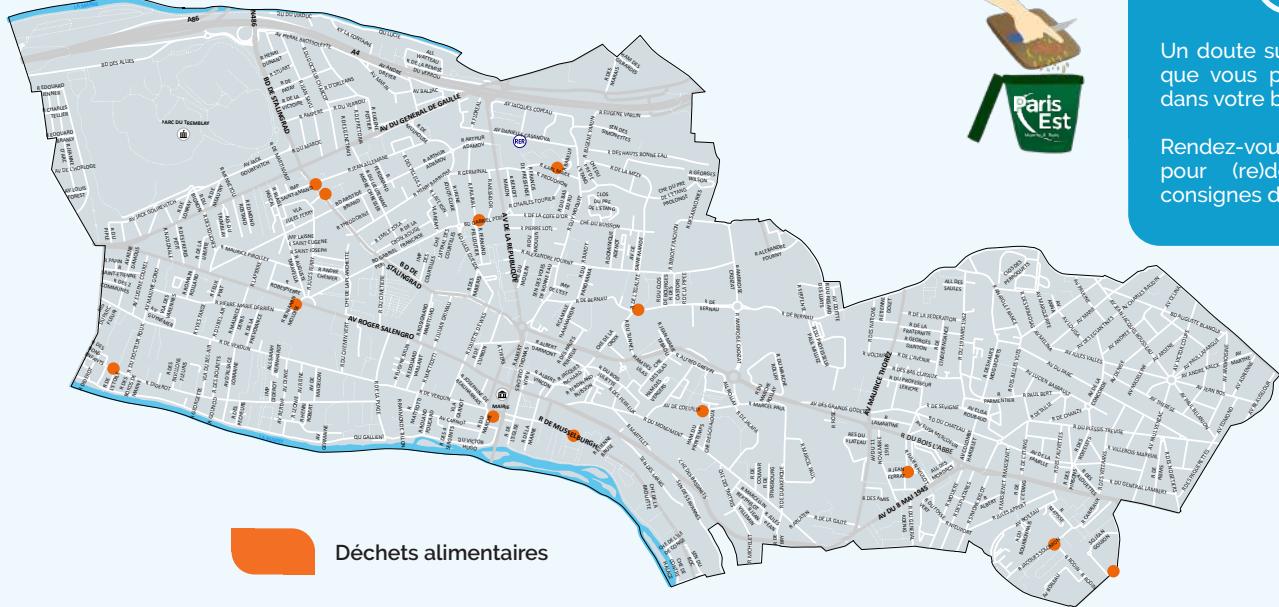
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaires déployés sur la ville..

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes du Bois-l'Abbé et de Coeuilly, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider** et de les jeter en vrac !



Un doute ?
Scannez-moi !

SAC OU BAC : VÉGÉTAUX

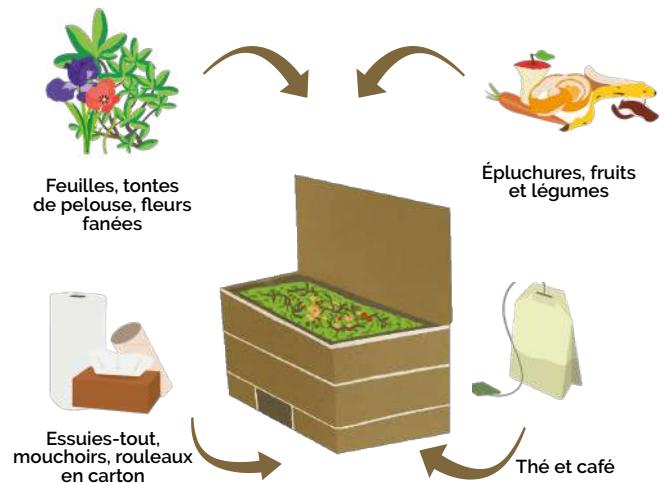
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODECHETS

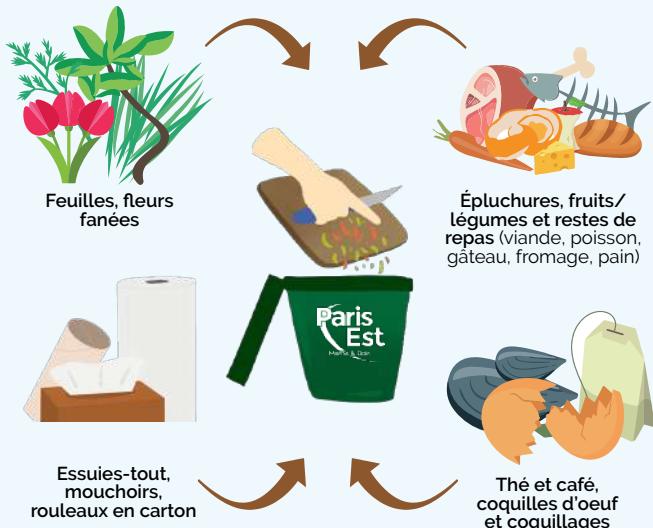
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés gratuitement chez vous ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr**



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes de Coeuilly et du Bois l'Abbé ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



i Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/refusés, via le lien suivant :
<https://ressourcerie.pemb.fr> !

i Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !

i Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h**.

Les encombrants collectés sont les **mobiliers usagés, les sommiers, les matelas**. Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépot limité à **50 kg et 2 m maximum**.



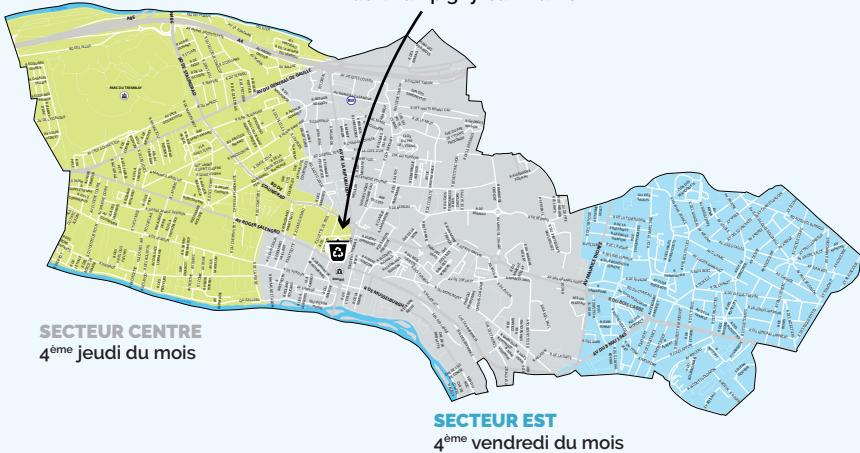
Avant de les déposer, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

SECTEUR OUEST

4^{ème} mercredi du mois

Déchèterie intercommunale
de Champigny-sur-Marne



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
J1	D1	D1	M1	V1	L1	M1	S1	M1	J1	D1	M1
V2	L2	L2	J2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	M2
S3	M3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	J3	S3	M3	J3
D4	M4	M4	S4	L4	J4	S4	M4	V4	D4	M4	V4
L5	J5	J5	D5	M5	V5	D5	M5	S5	L5	J5	S5
M6	V6	V6	L6	M6	S6	L6	J6	D6	M6	V6	D6
M7	S7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	M7	S7	L7
J8	D8	D8	M8	V8	L8	M8	S8	M8	J8	D8	M8
V9	L9	L9	J9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9	M9
S10	M10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	J10	S10	M10	J10
D11	M11	M11	S11	L11	J11	S11	M11	V11	D11	M11	V11
L12	J12	J12	D12	M12	V12	D12	M12	S12	L12	J12	S12
M13	V13	V13	L13	M13	S13	L13	J13	D13	M13	V13	D13
M14	S14	S14	M14	J14	D14	M14	V14	L14	M14	S14	L14
J15	D15	D15	M15	V15	L15	M15	S15	M15	J15	D15	M15
V16	L16	L16	J16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	M16
S17	M17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	J17	S17	M17	J17
D18	M18	M18	S18	L18	J18	S18	M18	V18	D18	M18	V18
L19	J19	J19	D19	M19	V19	D19	M19	S19	L19	J19	S19
M20	V20	V20	L20	M20	S20	L20	J20	D20	M20	V20	D20
M21	S21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	M21	S21	L21
J22	D22	D22	M22	OUEST	V22	EST	L22	M22	J22	CENTRE	D22
V23	EST	L23	L23	J23	CENTRE	S23	M23	J23	OUEST	V23	EST
S24	M24	M24	V24	OUEST	EST	D24	M24	CENTRE	D23	M23	CENTRE
D25	M25	M25	S25	OUEST	S25	L25	J25	CENTRE	S24	M24	OUEST
L26	J26	J26	CENTRE	D26	M26	V26	EST	D26	M26	J26	CENTRE
M27	V27	EST	V27	EST	L27	M27	OUEST	S26	M27	V27	EST
M28	OUEST	S28	S28	M28	J28	CENTRE	D28	M28	V28	OUEST	S28
J29	CENTRE		D29	M29	V29	L29	M29	S29	M29	J29	D29
V30		L30	J30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30	M30
S31		M31		D31		V31	L31		S31		J31

Déchets électriques et électroniques

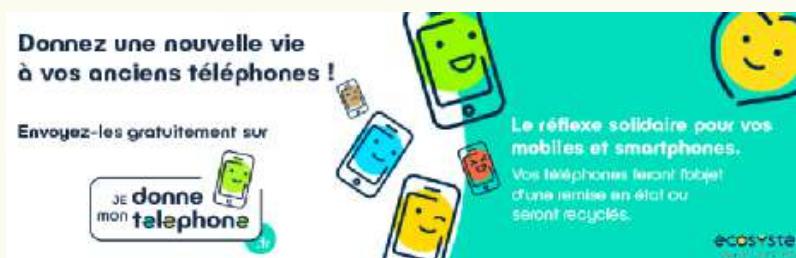
Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez ici :
<https://www.jedonnemontelephone.fr/>



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h »

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

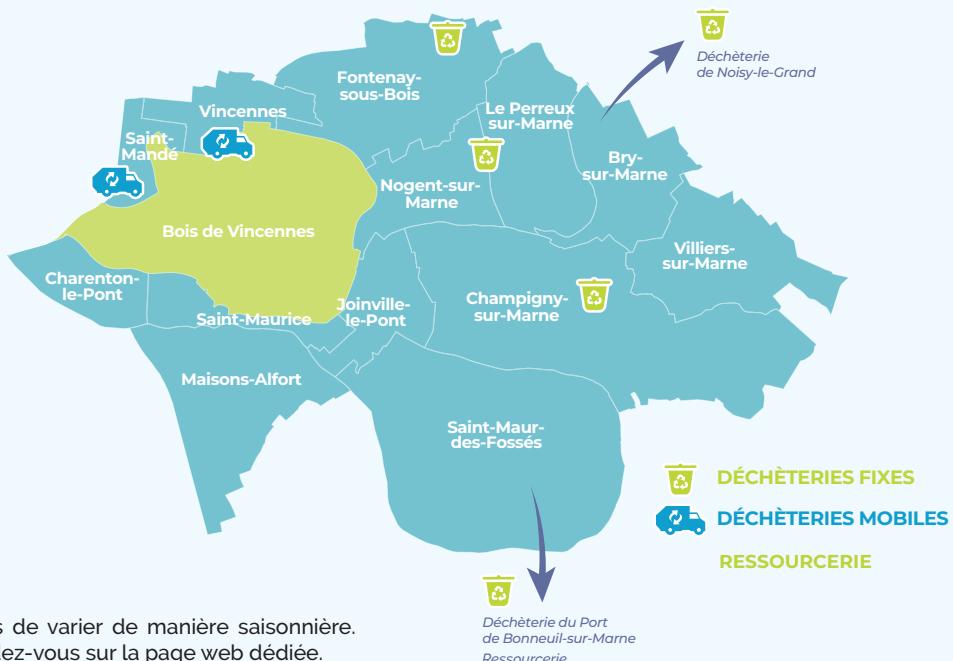
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr